

nt marre l'État"

élu CDH à la Ville de Namur, concerne l'indemnisation de 5 000 € allouée aux indépendants de Wallonie. "À certains indépendants seulement, précise Vincent Maillen. Tous n'y ont pas droit. Notamment ceux qui peuvent ouvrir mais qui n'ont pas de clients car ils sont tous cloîtrés chez eux. C'est une incroyable injustice."

Pour avoir plus de poids dans les négociations, Vincent Maillen a donc créé,

lundi matin, un groupe Facebook pour rassembler un maximum d'indépendants.

Sobrement intitulé "Indépendant", il réunissait déjà, hier soir, près d'un millier d'adhérents. "On en a marre d'être sans arrêt les laissés-pour-compte alors que les fonctionnaires sont bien au chaud chez eux. Pourquoi ne pas les faire aussi participer à l'effort collectif en ponctionnant 10% de leur salaire pour les donner aux indépendants? Si les différents gouvernements n'agissent pas, de nombreux indépendants vont être dans la mouise. Et c'est toute l'économie belge qui en pâtira. Si des milliers d'indépendants font faillite, ce sont autant de milliers de personnes qui ne créeront plus de richesses. Il faut investir maintenant pour nous aider à continuer à créer de la richesse, pour ne pas devoir payer plus tard des allocations de chômage sans aucun retour positif pour l'économie."

"Pour que la vache continue à produire du lait, il faut aussi la nourrir."

Vincent Maillen conclut amèrement: "Quand on voit la gestion de la crise, on en a ras le bol. Des milliers d'euros sont gaspillés chaque jour. Si on gérait notre entreprise comme l'État gère la crise, on irait tout droit en prison."

95% de leur clientèle. © SABLON

Y. N.

du chemin"

toujours ouvertes, dont le chiffre d'affaires est de moins de 60% en raison de la crise."

En Wallonie, Willy Borsus (MR) réfléchit à mettre en œuvre toute une série de mesures complémentaires mais ça semble coïncider politiquement. "Il y travaille d'arrache-pied. Ce qui compte, c'est que tous les indépendants soient épaulés car ce sont ces artisans, ces professions libérales, ces PME... qui feront que le pays pourra se relever. Investir dans

l'économie est primordial pour le redémarrage du pays."

Et le ministre de conclure: "J'espère vivement que les Régions wallonne et bruxelloise vont emboîter le pas à Willy Borsus, qui travaille à des compléments d'aides pour les indépendants. Il est nécessaire de ne laisser aucun indépendant au bord du chemin pendant cette crise. Et, au niveau fédéral, c'est ce que nous avons fait."

Y. N.



■ Karin Burton (Loù Ferri): "Tous mes comptes, de société et privés, sont dans le rouge." © DR

"Il me faut 7 000 € par mois avant le premier client"

RESTAURATION

Karin Burton nous ouvre ses comptes et explique comment son restaurant Loù Ferri risque la faillite.

Karin et Claude ne sont plus de première jeunesse. Ils ont mis toutes leurs économies pour ouvrir un restaurant de spécialités provençales à Bruxelles en 2017.

Depuis plus d'un an, c'est une affaire qui roule avec des clients fidèles, une réputation qui grandit mais sans permettre ni un salaire mirobolant ni de mettre de l'argent de côté. La crise du coronavirus et la fermeture brutale de Loù Ferri (c'est le nom du resto...) mettent à mal ce fragile équilibre. Ils ont accepté de nous ouvrir leurs comptes. Pour l'exemple. Pour mettre des chiffres sur une situation qui angoisse de nombreux indépendants. Pour que les choses bougent...

"Nous sommes en contact avec de nombreux collègues mais aussi des magasins de vêtements, des coiffeurs... Tous sont plongés dans le doute avec un point d'interrogation sur la poursuite de leur activité", affirme Karin.

Une lame de fond dévastatrice qui risque d'emporter de nombreuses professions.

Pourtant, l'année 2019 avait été celle de l'envol pour le restaurant (+ 56% lors du dernier trimestre) et le début

de ce millésime démarrerait bien. Et puis patatras, les rentrées financières tombent à zéro mais les frais demeurent.

Une lame de fond qui risque d'emporter de nombreuses professions.

"Avant d'avoir accueilli mon premier client, mes frais fixes mensuels s'élèvent à 7 000 euros. J'ai réussi à négocier certains aménagements de paiement mais ce n'est que reculer l'échéance à plusieurs mois. Nous ne travaillons qu'à deux et nous avons supprimé notre salaire commun de... 1200 euros. Le paiement des marchandises a pu être postposé (vins...). Pour mes deux emprunts aux banques, j'ai reçu un bol d'air de six mois (seuls les intérêts doivent être payés) mais, dès la reprise, mes mensualités augmenteront. Idem pour l'électricité, le gaz et la téléphonie."

Autant d'aménagements qui sont temporaires mais qui font baisser une énorme pression.

Là où ça coince, c'est le loyer du restaurant.

"2600 euros par mois. Le

propriétaire exige que je paie 2000 euros pour avril et le reste plus tard. C'est totalement impossible. Tous mes comptes, de société et privés, sont dans le rouge. Je n'ai aucune jouissance (c'est le terme juridique) des lieux. Si la réouverture doit attendre fin mai, j'aurais une dette de deux mois soit plus de 5000 euros. Autant ne pas recommencer..."

Karin tente de se débattre dans les méandres des demandes d'aide. Le droit passerelle a été enregistré mais sans délai de paiement.

Quant aux 4 000 euros promis par la Région de Bruxelles-Capitale... "le document à remplir n'est même pas encore en ligne et le délai pour... statuer sur le cas est de trois mois."

Pas de quoi la rassurer même si elle veut garder le cap. Et continuer à y croire, notamment en amenant des propositions concrètes.

"Primo. Le gel des loyers durant la période de confinement. La Régie des bâtiments et le CPAS de Bruxelles l'ont fait. Si mes collègues et moi sommes poussés à la faillite, les propriétaires ne seront jamais payés. Secundo. Permettre une déduction des frais de représentation pour tout le monde durant la période de relance. Car le pouvoir d'achat diminue et un retour au restaurant ne fera pas partie des priorités."

En tout cas pas pour tout le monde...

Jean-Marc Ghéraille